

# UN DÉTENU DE LA PRISON DE LOOS A PRIS LA FUITE HIER MATIN

## CAMILLE BOURGEOIS, QUI ALLAIT SE LIVRER A DES TRAVAUX POTAGERS A ÊTE « CUEILLI » A L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT PAR UNE CAMIONNETTE A BORD DE LAQUELLE IL A DU GAGNER LA BELGIQUE, SA PATRIE



M. HETEAU, surveillant-chef de la prison de Loos, nous indiquant l'endroit où le détenu a été cueilli par la camionnette.

Un détenu s'est évadé !  
Telle est la nouvelle qui parvenait hier à l'Administration de la Maison pénitentiaire de Loos.

Il s'agit de Camille Bourgeois, âgé de 38 ans, condamné à un an et un jour de prison pour fraude et coups et blessures à agents à l'occasion de son arrestation, qui fut relâché pour théâtre. Bourgeois allait être relâché en septembre !

Il était 7 h 30. En tête, le surveillant et l'un des détenus venaient de traverser un pont qui franchit un cours d'eau à proximité de la chapelle de la Maison pénitentiaire. En queue, Bourgeois et deux de ses compagnons s'attardaient. Survint une camionnette, dont le numéro matriciel a été relevé. Elle appartenait à une personne demeurant à Hém, mais ne s'agit-il pas d'une voiture volée ?

Le véhicule ralentit. Bourgeois, interpellé, fut hissé à la force des poignets à bord de la voiture qui s'éloigna rapidement en direction de Sequeudin et Lomme.

En Belgique  
On ne pouvait songer à rattraper le fugitif. Au pas de gymnastique, le surveillant et les autres détenus regagnèrent la prison, où le surveillant-chef, M. Héteau, alerta le Directeur, M. Brochon, lequel venait d'entrer en fonctions ce matin même.

De bon matin, un groupe de quatre détenus sous la conduite du surveillant Delporte, avait quitté la prison pour se rendre dans les jardins qui se trouvent à proximité de l'établissement. Ces travaux potagers sont généralement réservés à des prisonniers dont la bonne conduite est notoire et pour qui la libération est prochaine.

C'était le cas de Camille Bourgeois, sujet belge, âgé de 38 ans, condamné à un an et un jour de prison pour fraude et coups et blessures à agents à l'occasion de son arrestation, qui fut relâché pour théâtre. Bourgeois allait être relâché en septembre !

Le véhicule ralentit. Bourgeois, interpellé, fut hissé à la force des poignets à bord de la voiture qui s'éloigna rapidement en direction de Sequeudin et Lomme.

En Belgique  
On ne pouvait songer à rattraper le fugitif. Au pas de gymnastique, le surveillant et les autres détenus regagnèrent la prison, où le surveillant-chef, M. Héteau, alerta le Directeur, M. Brochon, lequel venait d'entrer en fonctions ce matin même.

De bon matin, un groupe de quatre détenus sous la conduite du surveillant Delporte, avait quitté la prison pour se rendre dans les jardins qui se trouvent à proximité de l'établissement. Ces travaux potagers sont généralement réservés à des prisonniers dont la bonne conduite est notoire et pour qui la libération est prochaine.

C'était le cas de Camille Bourgeois, sujet belge, âgé de 38 ans, condamné à un an et un jour de prison pour fraude et coups et blessures à agents à l'occasion de son arrestation, qui fut relâché pour théâtre. Bourgeois allait être relâché en septembre !

Le véhicule ralentit. Bourgeois, interpellé, fut hissé à la force des poignets à bord de la voiture qui s'éloigna rapidement en direction de Sequeudin et Lomme.

En Belgique  
On ne pouvait songer à rattraper le fugitif. Au pas de gymnastique, le surveillant et les autres détenus regagnèrent la prison, où le surveillant-chef, M. Héteau, alerta le Directeur, M. Brochon, lequel venait d'entrer en fonctions ce matin même.

De bon matin, un groupe de quatre détenus sous la conduite du surveillant Delporte, avait quitté la prison pour se rendre dans les jardins qui se trouvent à proximité de l'établissement. Ces travaux potagers sont généralement réservés à des prisonniers dont la bonne conduite est notoire et pour qui la libération est prochaine.

C'était le cas de Camille Bourgeois, sujet belge, âgé de 38 ans, condamné à un an et un jour de prison pour fraude et coups et blessures à agents à l'occasion de son arrestation, qui fut relâché pour théâtre. Bourgeois allait être relâché en septembre !

Le véhicule ralentit. Bourgeois, interpellé, fut hissé à la force des poignets à bord de la voiture qui s'éloigna rapidement en direction de Sequeudin et Lomme.

# ECLAIRCIRA-T-ON le mystère du drame de la rue Ingres à Roubaix ?

## L'auteur de l'assassinat de la vieille épicière en 1932 avait échappé à toutes les recherches, mais une nouvelle enquête vient d'être ordonnée et différentes confrontations ont eu lieu

Le mardi 1er novembre 1932, un crime crapuleux était commis à proximité de l'église St-Jean-Baptiste. Mme Vve Grumiaux, née Helens Renard, âgée de 72 ans, exploitant un commerce d'épicerie-légers, 43, rue Ingres, à Roubaix, à l'angle de la rue Nicolas-Pousain, en rentrant chez elle, vers 20 h, fut tuée par des cambrioleurs qui s'étaient introduits dans son magasin. Frappée à la tête avec un instrument contondant, un marteau très probablement, la victime fut jetée dans un trou de mur et succomba presque sur le coup.

## Un crime resté mystérieux

L'enquête activement menée par M. Fischer, commissaire de police de permanence à cette date, mais actuellement décedée, ne permit pas d'identifier les coupables qui devaient être au moins deux. Les soupçons se portèrent sur divers individus suspects qui furent interrogés par MM. Fischer, commissaire-enquêteur, Moulins, commissaire de police, chef des services de la Sûreté, Gérard Lefebvre, inspecteur de la brigade mobile. Malgré de lourdes charges ils purent prouver qu'ils étaient innocents. Toutefois il fut établi que deux d'entre eux, Charles Beck, 18 ans, contrebandier notoire, domicilié, à cette époque, 25, rue de Blanchemaison, et Georges Vanden, 43 ans, également inculpé, furent relâchés et se rendirent à Roubaix et demeurant, il y a cinq ans, rue de Thionville à Creix, avaient commis plusieurs cambriolages dans les communes de la région, dans les environs immédiats de la commune de Roubaix.

Un d'eux, Henri Goddefroy, 50 ans, actuellement domicilié en Belgique, fut mis en état d'arrestation de l'autre côté de la frontière et amené à la limite des deux pays. Il put arriver à établir son innocence devant les magistrats français et belges, lors d'une confrontation qui eut lieu, l'année dernière, à la limite des territoires de Tourcoing et de Mouscron, au lieu dit « Le Cultrassier ».

... et une nouvelle enquête est ordonnée

M. Moulins, chef de Sûreté, ouvrit une information mais ne rencontra que des renseignements peu intéressants. M. Croquet, juge d'instruction au Parquet de Lille, fut tenu au courant du rebondissement du crime et c'est ainsi que, ces jours derniers, il a été établi que le mobile de Lille de poursuivre l'enquête.

Hier matin, M. le commissaire de la brigade mobile Dobbelaer, accompagné de l'inspecteur Perrin, arriva à Roubaix. Tous les individus soupçonnés furent convoqués à la brigade mobile de Lille pour leur emploi du temps lors de la soirée du 1er novembre 1932. Les interrogatoires se poursuivirent jusqu'à 19 heures. Plusieurs confrontations eurent lieu. De nombreuses contradictions furent relevées dans les déclarations, mais malgré l'acharnement des enquêteurs, il ne fut pas possible d'établir la culpabilité de qu'un d'eux. Il a toutefois été établi que le lendemain du crime, Henri Goddefroy et Just Mellier se trouvaient à Bruxelles et qu'ils firent, dans la capitale belge, de folles dépenses, à l'achat de vêtements, de bijoux, de rapport, à ses auteurs, une somme de 1.200 fr.

L'enquête se poursuit afin d'essayer de faire la lumière dans cette affaire.

Ce qui semble bizarre, lors de cette confrontation du présumé coupable et des témoins, c'est que Goddefroy se réclame de la nationalité belge et de la nationalité belge. Etant issu d'une famille d'origine belge, il se dit Belge tout en déclarant être Français comme ayant effectué un service militaire en France. Malgré toutes les dénégations des enquêteurs, il ne fut pas possible, jusqu'à ce jour, de repérer les auteurs de l'assassinat.

## Des langues se délient...

Pourtant, les langues se délient et des propos intéressants furent échangés ces temps derniers. Alors qu'ils se trouvaient au café Pomme, il y a plusieurs mois, les agents de police Bell et Dubois eurent l'attention mise en éveil par certains commentaires ayant trait à la mort brutale de Mme Vve Grumiaux.

M. Moulins, chef des services de la sûreté, fut mis au courant et une contre-enquête fut amorcée. Ceux qui avaient prononcé les paroles accusatrices se rétractèrent. Toutefois, une indication paraissait intéressante, il s'agissait de déclarations faites par une nommée Marie Fourmier, qui, le 22 novembre 1934, fit part au juge d'instruction de la rue de Longues-Haies, d'une conversation ayant trait au crime de la rue Ingres. Quelques noms furent prononcés, notamment celui de Olivier Asaens, 38 ans, marchand d'alls, domicilié rue Magenta, à Roubaix; Henri Goddefroy, 50 ans, se trouvant actuellement en Belgique, et Just Mellier, 33 ans, demeurant également à Roubaix.

... et une nouvelle enquête est ordonnée

M. Moulins, chef de Sûreté, ouvrit une information mais ne rencontra que des renseignements peu intéressants. M. Croquet, juge d'instruction au Parquet de Lille, fut tenu au courant du rebondissement du crime et c'est ainsi que, ces jours derniers, il a été établi que le mobile de Lille de poursuivre l'enquête.

Hier matin, M. le commissaire de la brigade mobile Dobbelaer, accompagné de l'inspecteur Perrin, arriva à Roubaix. Tous les individus soupçonnés furent convoqués à la brigade mobile de Lille pour leur emploi du temps lors de la soirée du 1er novembre 1932. Les interrogatoires se poursuivirent jusqu'à 19 heures. Plusieurs confrontations eurent lieu. De nombreuses contradictions furent relevées dans les déclarations, mais malgré l'acharnement des enquêteurs, il ne fut pas possible d'établir la culpabilité de qu'un d'eux. Il a toutefois été établi que le lendemain du crime, Henri Goddefroy et Just Mellier se trouvaient à Bruxelles et qu'ils firent, dans la capitale belge, de folles dépenses, à l'achat de vêtements, de bijoux, de rapport, à ses auteurs, une somme de 1.200 fr.

L'enquête se poursuit afin d'essayer de faire la lumière dans cette affaire.

qui Jacques; Fick Marie; Lebrun Jean; Decruyère André; Libbrecht René; Jovenaux Paul; Terryz Paul; Duquesne; Solange; Laïlaye Colette; Manbré Jeanne; Troisième nomination à l'humanité: Meurisse Henri; Prouvois Lucette; Deroubaix Suzanne; Troisième nomination: Goggeleff Vladimir; Courbot André; Bouche Denise; Barthélemy Jacques; Eckout René; Devereux Lucie.

Le jury était composé de MM. Francis Bouquet, président-directeur; Alex Lévy, administrateur; Mme Grimonprez-Lams; Marguerite Bayard et Evely Georgeite.

Prôme division (Professeurs: MM. Carlet et Leconte). — Sont admis à monter au cours élémentaire, 2e division: Delvaux Lucien; Descamps Georges; Mézières André; Deridder Jean; Ferrache Jacques; Denis Charles; Gendene Charles; Vanvandebecke Raymond; Nottebaert Pierre; Dubois; Lepoutre Robert; Lérisson Roger; Descher Florent; Lévay; Wauquiaux André; Vanden Brandt Paul; Fauvricq René; Vandamme Clotaire; Lemoine René.

Le jury était composé de MM. Francis Bouquet, président-directeur; Alex Lévy, administrateur; Mme Grimonprez-Lams; Anthime Béghin; André Clève; Mmes Grimonprez-Lams et Georgeite Evely.

Solfège — Chantiers (Professeurs: M. Leclerc). — Première division: 2e mention: Descamps Germain et Verriest Maurice; 3e mention: Martin J.-Marie. Deuxième division: lire distinction: Berthe Emillienne; Follet Marcelle; Vandendriesche Fernande. — Troisième division: lire nomination: Penoy Fernande et Flamen Raymond; 2e nomination: Derck Alphonse; 3e nomination: Dehaenout Pierre et Timmermans Solange.

## Succès Musical

Notre jeune concitoyen, M. Marius De Clercq, vient d'obtenir au Conservatoire de Paris, un second prix de flûte. M. De Clercq est un ancien élève du Conservatoire de Roubaix. Il avait obtenu, en 1934, une mention honorable à l'unanimité aux concours d'honneur, classe de M. Dusausoy.

## LES PRIX LITTÉRAIRES DES AMIS DE ROUBAIX EST DÉCERNÉ A M. H. L. DUBLY

Au début de 1936, les « Amis de Roubaix » ont décidé l'attribution d'un prix de 1.500 fr. et de leur plaquette artistique pour la meilleure étude sur le caractère roubaixien à travers les âges. C'était, dans sa pensée, une contribution à l'œuvre de la Ville de Roubaix, hommes qui ont illustré notre petite patrie, et de ceux, plus modestes et anonymes, qui, par leurs efforts, ont contribué à sa renommée.

Le dépouillement des manuscrits vient d'être effectué par le comité de lecture, présidé par M. Paul Michaux. Il a attribué le prix au manuscrit portant la devise « Custos, Quid de Nocte », l'ouvrage de l'envoiepoète cacheté préviend que l'écrivain n'est pas le nom de M. Henry-Louis Dubly.

Le président des « Amis de Roubaix », interprète de ses collègues du comité, n'a pas manqué de se réjouir de cette attribution qui consacre le parallélisme de l'action de l'Académie de l'Académie septentrionale, avec les initiatives littéraires de son groupement, ainsi qu'avec celles qui, à prises lui-même tant aux Rosati de Flandres que dans maintes autres circonstances.

## Maladies de la peau

Généraliste et spécialiste de la peau, M. Verhaeghe, Pharm. du Trichon, 80.

## CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Résultats des concours de fin d'année scolaires 1935-1937:

Classe de musique de chambre (Professeur: M. Francis Bouquet). — Premier prix, à l'unanimité: Florin Sylvia; Valier Albert. — 1er prix: Deboe Irma. — 2e prix: l'unanimité: Eurrard Jean; Florin Roger. — 2e prix: Peiss Othon. — 1er accessit: Crupelandt Georgette; Plogaerts Joseph. — 2e accessit à l'unanimité: Devilleneuve Georges.

Le jury était composé de MM. Francis Bouquet, président-directeur; Jean Sella, administrateur du Conservatoire; Albert Duhamel; Mme Picavet-Bequaert et Mlle Marguerite Bayard.

## UNE RAFFINERIE MODÈLE

C'est à Port-Jérôme (S.-L.) que la Standard Française des Pétroles raffine le pétrole brut préparant une gamme complète de produits de qualité. C'est à l'usine qui viennent le Supercarburent Esso et ESSOLUBE.

## AU DISPENSAIRE DU FONTENOY

Le comité du dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy s'est réuni mercredi, à son siège, à la réunion ordinaire, pour le règlement des affaires courantes. Au début de la séance, au nom de ses collègues, M. René Wibaux, vice-président, souhaita la bienvenue à M. Joseph Hirsch, nouveau membre du comité et secrétaire adjoint.

Il a rappelé le souvenir de son frère, M. Marx Hirsch, qui donna à l'œuvre, dans la période difficile de ses premières années, tout son dévouement éclairé et se déclara assuré que le dispensaire serait adjoint, qui a déjà donné maintes preuves de ses qualités d'organisation et d'altruisme, rendrait les plus grands services dans cette œuvre sociale d'un intérêt vital pour le pays.

## BAL DE L'AMICALE « JULES GUÉDE »

C'est dimanche prochain, à 19 heures que l'Amicale organise, dans la magnifique salle des fêtes du groupe scolaire de Jules Guéde, un brillant bal. Le comité directeur a pris toutes dispositions pour assurer le succès de ce bal, tant par la ventilation de la salle que par la décoration, qui pour donner toute satisfaction à son public. Le prix d'entrée au bal est de 2 fr. 50, donnant droit au vestiaire.

## VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Aujourd'hui jeudi 17 juin, de 10 h. à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du service d'Hygiène, rue de Cassel, 48 (Square Wibaux).

### PLUS ÉPAISSE ?... OUI !

Donc plus durable !

C'est logique ! Soyez économique et adoptez... une lame Star dans un rasoir STAR

## RESTAURATION DE LA CHAUSSEE Roubaix-Leers

Nous avons dit qu'un important travail de restauration allait être entrepris à la chaussée de Roubaix à Leers. Les ouvriers ont pris possession du chantier et ont entamé les travaux au début de la semaine.

## Sociétés et Comités

CLIQUE SCOLAIRE ET POST-SCOLAIRE DE LA P.A.L. — Jeudi 17 juin, à 19 h., répétition générale des clairons, tambours et fifres.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce jeudi 17, à 19 h. 45, répétition générale.

CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISSE. — Ce jeudi, à 19 h., répétition générale de l'opérette chez M. Verstraete, Place Ste-Elisabeth.

HARMONIE « LES INTIMES ». — Pas de répétition.

CLUB ARTISTIQUE DE L'ÉPEULE. — Ce jeudi 17, à 19 h. 30, répétition générale pour l'opérette, au siège.

ORPHON DES A. C. ET SOLDATS. — Vendredi, à 19 h. 45, dernière répétition générale des œuvres qui seront exécutées dimanche prochain à Hébuterne. Dimanche, départ du siège à 6 h. 45.

UNION SYNDICALE DES PENSIONNÉS CIVILES ET MILITAIRES. — Assemblée générale trimestrielle dimanche 20, à 15 h., salle de la « Cloche d'Or », rue de Maréchal Foch, 6, à Roubaix. Ordre du jour important.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILES. — Exceptionnellement, la répétition générale aura lieu vendredi 18 juin, à 19 h. 45, au lieu de jeudi. Communications importantes. Dimanche concert, concert à l'Hospice Blanchemaille, de 10 h. 30 à 11 h. 30. Rassemblement à l'Hospice à 10 h. 15.

UNION DES MUTILES ET RÉFORMÉS. — L'Office départemental des mutuels A. et C. de la Région, tiendra une réunion, jeudi 17 juin, à la Préfecture de Lille. A cette occasion, la permanence sera fermée le même jour.

CHORAL NADAUD. — Ce jeudi à 19 h., au siège, répétition générale de la manifestation en l'honneur des décorés.

LES ARTISANS REUNIS. — 15, rue Pavurée, ce jeudi, de 14 à 19 h., et 132, rue de la Vigne, de 19 h. 30 à 20 h. 30, permanence.

GRANDE HARMONIE. — Ce jeudi 17, concert d'été au Square Pierre Cattaue, réunion à 20 h. 15.

RADIO-CLUB DE ROUBAIX. — Ce soir, à 20 h. 30, au Café, Casé des Arcades. Réception des anciens entretenus, hétérodynes et autodynes. Instruteur: M. Meurisse.

COMITÉ DES FÊTES D'UFULE. — Parmi les réjouissances prévues à l'occasion de la fête de la Ville de Roubaix, le Comité a décidé d'organiser le dimanche 1er juillet, une fête enfantine costumée pour laquelle il sera distribuée 500 fr.

Le Comité invite cordialement les mères de famille à costume leurs enfants et à rassurer par leur présence l'éclat de cette fête.

En plus des primes allouées, des diplômes seront remis aux groupes, couples, couples et véhicules.

Inscription au siège, Cinéma du Tilleul, rue Jules Guesde, Roubaix, et chez tous les membres.

A. A. A. E. DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET DES INDUSTRIES TEXTILES. — Groupe Tissage. — Dimanche 20, à 10 h. 30, les camarades du groupe Tissage seront nombreux à la dernière réunion qui se fera avant les vacances.

Tous se feront un plaisir et un devoir tout à la fois de manifester par leur présence au Parc Municipal, au Comité directeur et ami, M. Labriffe, ainsi qu'à leurs amis du Comité: l'année post-scolaire se terminera avec cette réunion. Le comité se réunit sur leur présence et d'écrire les remerciements.

## SOCIÉTÉS SPORTIVES

PING-PONG. — Académie des Sports de Roubaix. — Ce jeudi, à 22 h., disposition des joueurs jusqu'à 22 h. Les étrangers au club ainsi que ceux qui ne sont pas inscrits au tournoi du 4 juillet, sont invités.

BREVETS SPORTIFS POPULAIRES. — Tous les éléments masculins ayant passé avec succès les épreuves du B.S.P. de l'É.S.G.P. au Parc Municipal, sont invités à passer les épreuves de natation au lieu, ce soir, mercredi, à la Piscine Municipale de Roubaix, à 19 h. 30. Se munir du lingé nécessaire.

FCRH. — Union des Pécheurs. — 244, rue de l'Alma, dimanche 20, départ à 4 h. 30 pour la pêche en Belgique. Inscription au siège.

« L'Ablète ». — Dimanche 20, départ à 4 h. 30 pour la pêche en Belgique. S'inscrire chez MM. Depaerthe, 161, rue Leclercq et Bodaux « Au beau dimanche », 2, quai du Sartel.

SUPPORTERS « ALLEZ RACING ». — Réunion générale du club au siège, 21, rue Jouffroy, le samedi 19 juin, à 19 h. 30.

FOOTBALL. — Excelsior Roubaix-Tourcoing. — Réunion aux camarades amateurs A. et B. Juniors, Minimes et Pupilles, sont priés de se trouver à 8 h. 30, dimanche prochain, aux locaux de Roubaix. Départ à 9 h. 30. Des jeux divers seront organisés, pique-nique, ainsi qu'une tombola avec de nombreux lots.

LE BREVET SPORTIF POPULAIRE. — Les amateurs du Brevet Sportif Populaire sont invités par la Fédération des Amateurs de Roubaix pour toutes les amicales et organisations amicales de Roubaix. Le Brevet sera organisé le dimanche 27 juin, au Parc Municipal des Sports, rue de Lannoy à Roubaix.

Réunion préliminaire le dimanche 19 à la Fédération des Amicales, 42, rue d'Alsace. Le Secrétariat Général de la F.A.I. insiste auprès des secrétaires pour envoyer au plus tôt au service d'Hygiène, rue de Cassel, 48 (Square Wibaux).

Avant ses cafetiers. — A l'occasion de la duccasse, les cafetiers, débitants de

# ROUBAIX

Bureaux: 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente: 46, r. du Collège

## L'épuration de la Cité

## LA POLICE A MIS FIN AUX EXPLOITS D'UN COUPLE DE MALFAITEURS

Depuis de longs mois, les divers commissariats de police étaient saisis de plaintes émanant de cafetiers et chauffeurs de taxis ayant été victimes de agissements d'un certain Paul Messiaen, 31 ans, sans profession définie, ancien coiffeur, domicilié 48, rue Pellart. Une enquête fut ouverte.

Il a été établi que Paul Messiaen, surnommé « Paulo », avait commis divers abus: grivèlerie de taxis, grivèlerie d'aliments et de boissons, abus de confiance, menaces verbales sous conditions, violations de domicile, etc... Le service de la Sûreté enquête sur

entendu la menace servait de quitte et la victime n'avait qu'à courner les talons.

Il est à remarquer que Messiaen est titulaire de nombreuses condamnations et qu'il était invité à comparaitre devant le tribunal correctionnel de Lille, le 18 courant, sous l'inculpation de grivèlerie de taxi au préjudice de M. Letant, Lausanne, Roubaix; il a toutefois également subi par une autre condamnation l'invitation à se présenter devant les juges du tribunal correctionnel de Lille, à la date du 26 courant, pour relâchement de malfaiteurs. Messiaen est également inculpé de coups et blessures, violence, vol de f. a. l. s., ors de clôture, grivèlerie et tentative d'embaufrage en vue de la débauche.

Messiaen et son ami Eliza Blick ont été arrêtés au Parquet de Lille hier après-midi.

## MALADIES DE LA PEAU

Généraliste et spécialiste de la peau, M. Verhaeghe, Pharm. du Trichon, 80.

## CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Résultats des concours de fin d'année scolaires 1935-1937:

Classe de musique de chambre (Professeur: M. Francis Bouquet). — Premier prix, à l'unanimité: Florin Sylvia; Valier Albert. — 1er prix: Deboe Irma. — 2e prix: l'unanimité: Eurrard Jean; Florin Roger. — 2e prix: Peiss Othon. — 1er accessit: Crupelandt Georgette; Plogaerts Joseph. — 2e accessit à l'unanimité: Devilleneuve Georges.

Le jury était composé de MM. Francis Bouquet, président-directeur; Jean Sella, administrateur du Conservatoire; Albert Duhamel; Mme Picavet-Bequaert et Mlle Marguerite Bayard.

## DES VÊTEMENTS pour les petits réfugiés espagnols

On sait que depuis peu sont arrivés à Petite-Synthe des enfants espagnols des environs de Madrid. L'état pitoyable de la garde-robe de ces petits a incité M. Dhondt, secrétaire de la Bourse du Travail de Roubaix, à faire appel à la générosité de ses concitoyens pour fournir à tous ces gosses, vêtements et chaussures. L'appel fut entendu et hier matin, un lot de vêtements fut chargé à la Bourse du Travail. On voit sur notre cliché, de gauche à droite, MM. Van Coppenole, conseiller municipal; K. Carré et M. Dhondt, président du chargement de la camionnette destinée aux petits espagnols.

## avec 2 chances

### avec Isole Billet des RÉGIONS LIBÉRÉES

## ÉTAT CIVIL

Naissances: René Van Vegghel, rue Rollin, 21; Odette Lebrun, rue Desbrières, 187; Jeanine Fetey, rue Edouard Vaillant, 100, c. Poissonnier, 12; Paul Desbouvries, boulevard de Cambrai, c. Selsasse, 6.

Publications: Maurice Pesce, sous-lieutenant pharmacien, de Metz (Moselle) et Fernande Rose, s. p., de Tourcoing; Constant Leduc, singulier, rue Jacquemotte, 16 et Blanche De Roux, zoigrière, rue Voltaire, 34, c. Deschamps, 2.

Décès: Sophie Moulart, ép. Vlaeminck, 66 ans, rue Watt, 80, c. Six, 19; Romanus Nattin, veuve Vanocot, 73 ans, rue de la Lys, 9.

## WATTRELOS

### La grande duccasse

C'est samedi, dimanche, lundi et mardi prochains qu'aura lieu la première duccasse de l'année.

Les organisateurs se sont occupés de la Grand Place place du Moulin et rue R. Salengro afin de monter leurs attractions qui, durant 4 jours donnera une grande animation dans le centre de la ville et attirera donc les très nombreux forains, nul doute que la duccasse attirera un nombreux public à Wattrelos et qu'elle obtiendra son succès habituel.

Le lundi aura lieu la traditionnelle braderie de la rue Roger Salengro et le mardi, des jeux populaires seront donnés dans la même rue, suivis d'une distribution aux enfants de tickets gratuits pour les manèges.

## L'AUTEUR DE L'AGRESSION DE LUNDI EST IDENTIFIÉ

Après une enquête activement menée par l'agent de sûreté Henri Delgange, l'auteur de l'agression survenue lundi soir et dont fut victime Mlle Bernard a été décelé grâce au signalement précis qui fut donné.

D'autre part, il avait été reconnu par des passants au moment où il prenait la fuite.

L'agent de sûreté alai cueilli mardi soir à la sortie de son usine et l'amena au commissariat où il fut interrogé par M. Lecomte, commissaire de police qui le confronta avec la victime et des témoins, qui tous le reconnurent.

Devant ces faits, le délinquant, Loof Clément, âgé de 23 ans, demeurant à Roubaix, rue d'Alger, Café Belle Vue, avoua et prit comme excuse qu'il croyait avoir reconnu une amie en la jeune fille.

Remis en liberté, Loof sera néanmoins poursuivi pour attaque nocturne et violence.

Succès musical. — Notre concitoyen, Mlle Denise Ballot, 35, rue de la Teinturerie, vient d'obtenir le premier prix de solfège au Conservatoire de musique de Lille.

La grande braderie de la rue Roger Salengro. — C'est lundi 21 juin qu'a lieu l'occasion de la duccasse, la grande braderie annuelle qui se déroulera rue Roger Salengro (anciennement rue du Moulin). A cette occasion, des jeux sont organisés chez les cafetiers, et nul doute que la foule se portera dans cette importante arrière afin de découvrir l'occasion à acheter. Le mardi, des jeux seront donnés dans la rue et des tickets pour les places gratuites sur les manèges seront distribués aux enfants.

Régime de pain frontalier. — Vendredi, les cartes de pain seront distribuées à domicile dans le secteur ci-après: rue de l'Artoise, le Winhoue, rues du Haut Vinage, du Moulin Tonton, de l'Union, Nungesser et Coll, boulevard des Cousteaux, rues des Ecoliers, des Villas, de l'Abbaye, Alfred Delecourt, Victor Hugo, du Damier, du Petit Moulin et la Cité Amédée Frouvot.

Avant ses cafetiers. — A l'occasion de la duccasse, les cafetiers, débitants de

## Le procès de la « Batellerie sinistrée »

### Le tribunal de Valenciennes a rendu son jugement et a acquitté M. Louis Louis

Nous avons rendu compte des débats qui se dérouleront devant le Tribunal correctionnel de Valenciennes le 2 juin dernier, à l'occasion des poursuites intentées pour abus de confiance à M. Louis Louis, ancien maire d'Hazon, ancien secrétaire général de la Batellerie Sinistrée.

Le Tribunal avait mis l'affaire en délibéré et a rendu son jugement hier et a relaxé M. Louis Louis.

Dans ses conclusions, le Tribunal déclare que la somme de dix millions de francs de son compte personnel a pu être tolérée par le Conseil d'Administration et était susceptible de régularisation dans la suite, ce qui ne constitue pas un abus de confiance pas plus que les avances faites aux bateliers, dont les dommages de guerre se sont vu réduits.

Les avances faites à la « Voie d'eau » pouvaient constituer un détournement de fonds de leur destination normale, mais il n'en a plus été fait depuis 1931, ces opérations ont été régularisées au profit de vus abus de confiance.

En un mot, les délits sont insuffisamment établis où ils sont prescrits.

## OFFICE DÉPARTEMENTAL DES MUTILES, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION

La Commission Permanente de l'Office Départemental des Mutiles, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation, a eut le 4 du décret du 1er juin 1936, sous la présidence de M. le docteur Arqueboug, vice-président du Conseil d'Administration, le rôle de régulariser les opérations de la Commission Permanente de l'Office Départemental. Le compte-rendu de la réunion du 1er juin 1937 de la Commission Permanente est approuvé.